Nations Unies S/2016/117

Conseil de sécurité

Distr. générale
4 février 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 4 février 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à l'attention du Conseil de sécurité la déclaration faite le 3 février 2016 par le Gouvernement de la République de Corée sur le projet de la Corée du Nord de procéder au tir d'un missile à longue portée (voir l'annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) **Oh** Joon

16-01586 (F) 050216 080216

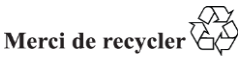

Annexe à la lettre datée du 4 février 2016 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration du Gouvernement de la République de Corée sur le projet de la Corée du Nord de lancer un missile à longue portée

1. Il est confirmé que la Corée du Nord a informé le 2 février 2016 les institutions internationales concernées, dont l'Organisation maritime internationale, de son projet de procéder au tir d'un missile à longue portée, en prétendant qu'il s'agissait de lancer un satellite.

2. L'annonce par la Corée du Nord de son projet d'effectuer un tir de missile à longue portée, alors que le texte d'une résolution portant sanction du Conseil de sécurité sur son récent essai nucléaire est en discussion, est un défi lancé directement à la communauté internationale tout entière.

3. La Corée du Nord doit reconnaître immédiatement que tout tir utilisant la technologie des missiles balistiques constitue une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et elle doit renoncer immédiatement à ce projet.

4. Le Gouvernement de la République de Corée avertit fermement la Corée du Nord qu'elle s'exposera à une réponse énergique de la communauté internationale si elle procède à ce tir, qui constituerait une grave menace contre la paix et la sécurité non seulement de la péninsule coréenne, mais encore de l'Asie du Nord-Est et du monde.

5. Le Gouvernement de la République de Corée se tiendra strictement prêt à parer à toute provocation de la Corée du Nord, y compris le tir d'un missile à longue portée, qui menacerait la sécurité de la République de Corée et la vie de ses habitants.